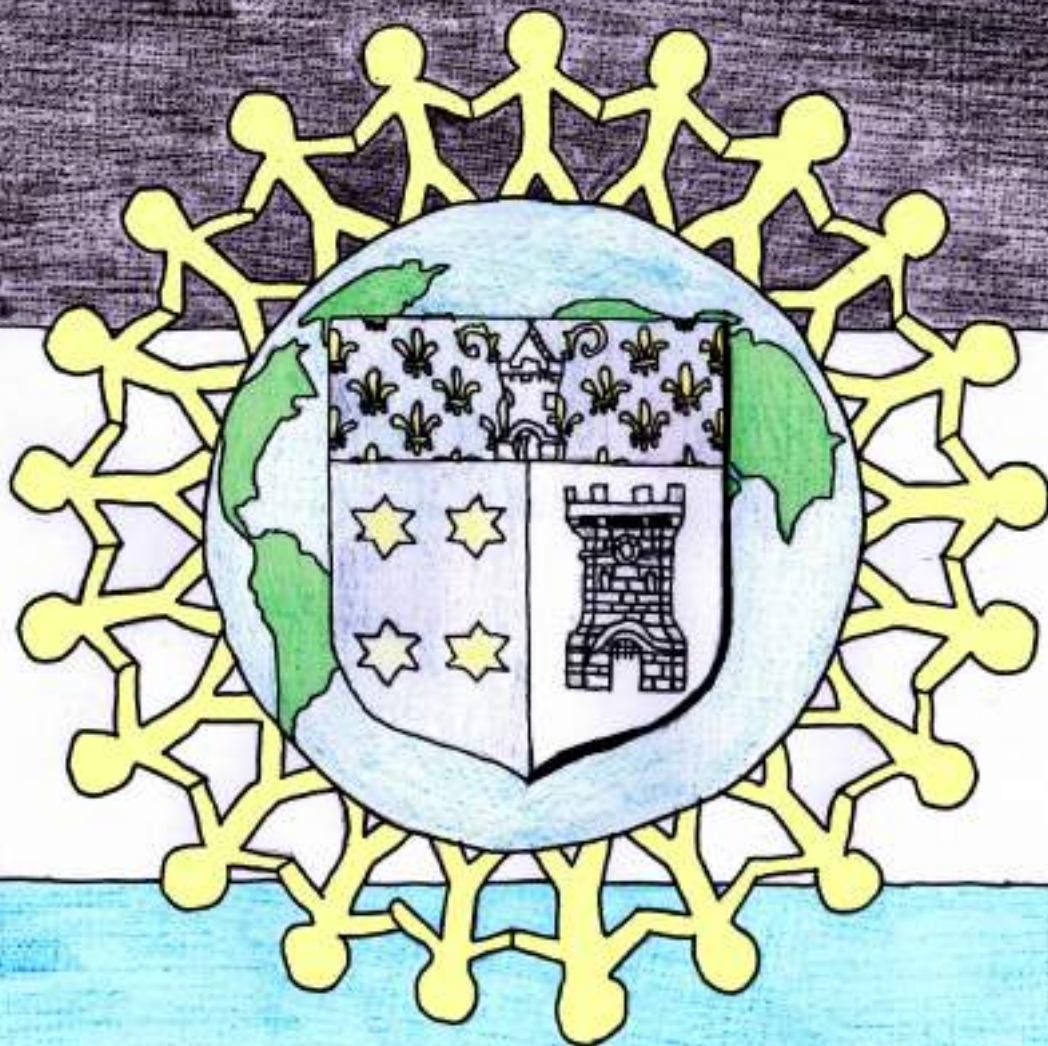


NUMÉRO  
SPÉCIAL

Coronavirus



## Coronavirus

Trucs & astuces, initiatives communales,  
témoignages

- p.05 La solidarité au 0800/1.7090
- p.08 Conseils pour vos déchets
- p.12 Les Hazard, Ophélie Fontana vous écrivent

# Masques buccaux pour se protéger et protéger les autres.



## COMMENT FAIRE UN MASQUE BUCCAL ?

Les masques buccaux jetables sont réservés aux professionnels des soins de santé et de l'aide aux personnes.

Cependant, toute personne qui jugerait utile de porter un masque buccal peut s'en (faire) fabriquer en tissu, selon la procédure validée par le SPF Santé publique. En effet, ce masque diminue aussi le risque de contagion.

Les masques faits maison peuvent être utiles. Les personnes qui portent ce type de masques diminuent, en effet, le risque de contaminer quelqu'un de leur entourage.

Vous souhaitez utiliser un masque buccal fait maison ? Suivez ces instructions :

- Lavez-vous soigneusement les mains à l'eau et au savon avant de toucher le masque.
- Ne touchez pas l'intérieur du masque.
- Ne portez le masque que lorsque cela est nécessaire.
- Assurez-vous que le masque buccal est bien ajusté autour du nez et du menton, vous devez respirer, tant par la bouche que par le nez, à travers le masque buccal.

Même si l'on porte un masque, il est toujours important de suivre les règles générales :

- Gardez suffisamment vos distances.
- Lavez-vous les mains fréquemment.
- Évitez tout contact avec une autre personne si vous êtes malade.
- Changez régulièrement de masque et lavez-le, à haute température, après chaque utilisation.

Retrouvez toutes les informations et le mode d'emploi validé par le SPF Santé publique, sur [www.faitesvotremasquebuccal.be](http://www.faitesvotremasquebuccal.be).

## QUEL MASQUE UTILISER ?

Les masques buccaux jetables sont réservés au personnel médical et de soin. D'ailleurs, si vous en avez en réserve à la maison (emballage fermé), vous pouvez les emmener à l'hôpital le plus proche. Ils seront très utiles. Mais alors, quel masque doit être utilisé par qui ?

### Masque chirurgical = Prévention et protection

Pour les professionnels de l'aide et du soin en contact direct avec patients/ résidents/ bénéficiaires suspects ou confirmés COVID-19.

### Masque FFP2 = Protection pendant les actes aérosolisants

Pour les professionnels des soins de santé réalisant des actes qui favorisent la dispersion de particules suffisamment petites et légères pour être transportées dans l'air.

### Masque en tissu «fait maison»

Peut être utilisé par le personnel qui n'est pas en contact avec les résidents ou bénéficiaires (accueil, personnel administratif...). Il doit être lavé quotidiennement à 60°C.



Le PLANU coordonne la distribution des masques à l'Hotel de Ville



GUIDE POUR LE MODÈLE DE MASQUE BUCCAL

PLUS D'INFOS SUR [www.faitesvotremasquebuccal.be](http://www.faitesvotremasquebuccal.be)  
[facebook.com/santebelgique](https://facebook.com/santebelgique)

## Actions de solidarité spontanées !

📞 0800 / 1.7090

Quelle joie et quelle fierté !

Au **0800/1.7090**, depuis l'ouverture de la ligne, on recense de nombreuses propositions de bénévoles. Parmi ces offres, très rapidement, des couturières et couturiers ont souhaité réaliser des masques buccaux en tissus pour venir en aide aux personnes qui doivent impérativement rester en contact avec la population.

Un bel exemple, parmi de nombreux autres : celui de ce réfugié syrien de 48 ans, Bassem Salhool. Couturier de profession, il travaille bénévolement sans relâche depuis plusieurs semaines. Ce Brainois fabrique entre 30 et 50 masques buccaux chaque jour pour aider la collectivité. Toutes les offres et demandes peuvent parvenir au Call Center où, avec l'aide du milieu associatif local, la répartition organisée au mieux.



## L'union fait la force

À période exceptionnelle, numéro exceptionnel. Ce «Braine Notre Ville» est historique, unique. Les pandémies sont rares, heureusement. Mais nous faisons face en ce début des années 2020 à l'une des pandémies les plus sérieuses de l'Histoire. Face à cela, un seul mot d'ordre, celui de notre devise nationale : «L'union fait la force».

Très vite, le Collège communal a pris conscience de l'importance de cette épidémie de Coronavirus. Des décisions fortes ont été prises. En prenant comme première date butoir le 19 avril, nous avons vu juste et nous ne voulions prendre aucun risque. La santé des Brainoises et des Brainois prime, quitte à se mettre «en pause» pendant quelques semaines.

C'est alors que nous avons été témoins de la solidarité, cette valeur souvent prônée et espérée et de plus en plus rare de nos jours. Et pourtant... Pourtant, le personnel communal s'est porté volontaire pour aider, accompagner et écouter les citoyens. Pourtant, le personnel du CPAS poursuit ses missions d'accueil dans des conditions difficiles. Pourtant, nos policiers font appliquer sur le terrain les mesures du Conseil national de sécurité tandis que nos femmes et hommes des secours portent l'aide médicale urgente si nécessaire. Les médecins, les infirmières, les aides-soignantes, les professions médicales... sont sur le pont, jour et nuit. Nous les avons soutenus, les soutenons et continuerons à les soutenir.

La solidarité s'exprime aussi au niveau citoyen. Un réfugié syrien fabrique des masques comme bon nombre d'autres Brainois, des volontaires font des courses pour les isolés, des anonymes font des dons pour du matériel médical, des voisins s'inquiètent des plus vulnérables, des restaurateurs font des dons alimentaires, etc.

Ce numéro spécial mettra en valeur toutes ces actions. Il vous aidera aussi à vivre ce confinement particulier, en touchant tout le monde, via la boîte aux lettres car nous sommes conscients que tout le monde n'a pas internet et encore moins un compte sur les réseaux sociaux. Ce numéro est aussi l'occasion de vous faire réfléchir à une nouvelle manière de voir les choses et d'agir, ensemble, pour un avenir qui sera d'office marqué par cette période inédite.

Dans ces quelques pages, préparées rapidement et dont certaines informations sont peut-être obsolètes en fonction de l'évolution des choses, vous pourrez également lire quelques mots rédigés par des «Brainois connus ou reconnus». Ceux-ci ne sont que les ambassadeurs de toutes les personnes de l'ombre qui, depuis des semaines, font un travail ou des actions exceptionnelles.

Nous sommes fiers d'être brainois. Nous sommes forts et renforcés par votre solidarité et votre bienveillance. Nous sommes unis. Ensemble, tous ensemble, nous sortirons grandis de cette épreuve. Prenez soin de vous et des autres.

Au nom du Conseil communal, Le Collège communal,

**Maxime DAYE**, Bourgmestre

**Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Bénédicte THIBAUT,**  
**André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ et Angélique MAUCQ**, Échevins

**Bernard ANTOINE**, Directeur général

**Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Stéphane JANSSENS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Pierre André DAMAS, Christophe DECAMPES, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-Françoise PETIT JEAN, Anne FERON, Inge VAN DORPE, Youcef BOUGHRIF, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK et Eric BERTAUX,**  
Conseillers communaux



## Sommaire

- 02 **MASQUES BUCCAUX**
- 03 **ÉDITO**
- 04 **BIBLIOTHÈQUE**
- 05 **LE 0800/1.7090  
À VOTRE SERVICE**
- 06 **ENSEIGNEMENT**
- 07 **ADMINISTRATION**
- 08 DOSSIER**  
Comment gérer nos déchets ?
- 10 **ÉVADEZ-VOUS  
AVEC ALIA CARDYN**
- 12 DOSSIER**  
Des Brainois s'adressent à vous
- 14 **MESURES POUR  
LES INDÉPENDANTS**

### À PROPOS

## Braine Notre Ville

**Éditeur responsable**  
Maxime Daye, Bourgmestre

**Rédaction**  
Cellule Communication  
commu@7090.be - 067/874.867

**Graphisme**  
Gaetn : www.gaetn.be

**Régie publicitaire**  
Regifo : info@regifo.be - 071/740.137

**Dessin de couverture**  
Alexis & Maxence Hautier  
de l'école communale de Ronquières



# Bibliothèque

## Continuer à faire des découvertes littéraires

### VOUS AVIEZ LOUÉ DES LIVRES AVANT LE CONFINEMENT ?

Conservez les livres et jeux déjà en votre possession, aucune amende de retard liée aux événements ne vous sera réclamée !

Durant la période de confinement, la bibliothèque met à disposition un service de «lecture à emporter».

Par sécurité et conformément aux consignes mises en application pour éviter la transmission du COVID-19, la bibliothèque ne peut plus accueillir d'usagers dans son infrastructure.

Toutefois, on le sait, l'équipe de la bibliothèque a à cœur de maintenir le service aux usagers afin de permettre à tous de continuer à lire. Aussi, elle propose une alternative originale : un service «lecture à emporter».

Il s'agit d'un système de prêt gratuit de 10 ouvrages par personne. Un colis sera préparé à l'attention du lecteur et un rendez-vous sera fixé pour l'enlever à la bibliothèque. Les ouvrages empruntés ne reviendront en bibliothèque qu'après la fin de la crise sanitaire.

### COMMENT FAIRE ?

 0800 / 1.7090

#### 1<sup>er</sup> cas de figure : vous avez accès à Internet

Accédez au catalogue en ligne ([www.bibliothequeblc.be](http://www.bibliothequeblc.be)) et transmettez une sélection de 10 ouvrages que vous désirez emporter. Votre numéro de lecteur figure sur votre passeport lecteur (si vous ne le connaissez pas, l'équipe de la bibliothèque peut vous le communiquer par courriel).

Vous pouvez aussi transmettre votre sélection de 10 ouvrages à : [bibliotheque.brainelecomte@7090.be](mailto:bibliotheque.brainelecomte@7090.be).

Si vous n'êtes pas encore lecteur, pas de problème, envoyez un courriel à [bibliotheque.brainelecomte@7090.be](mailto:bibliotheque.brainelecomte@7090.be) et votre fiche d'inscription sera créée.

#### CONNAISSEZ-VOUS LA PLATE-FORME «LIRTUEL» ?

Avec votre numéro de lecteur, vous pouvez aussi accéder à la plateforme «Lirtuel» où vous pourrez choisir des livres à télécharger sur votre support numérique. La plateforme demandera de signaler dans quelle bibliothèque vous êtes inscrit et nos agents débloqueront l'accès pour vous.

Le prêt de livres virtuels reste ouvert via l'adresse suivante : [www.lirtuel.be](http://www.lirtuel.be).

Évadez-vous en lecture et portez vous bien !

#### 2<sup>ème</sup> cas de figure : vous n'avez pas accès à Internet

Contactez le **0800/1.7090** qui vous mettra en communication avec la bibliothèque. Vous pouvez aussi téléphoner directement à la bibliothèque au 067/895.414 entre 10h et 16h, du mardi au vendredi.

Votre fiche d'inscription sera créée par téléphone et il sera pris note de votre demande.

L'équipe de la bibliothèque propose de préparer un colis «découverte», ciblé par rapport à vos préférences et attentes.

### Toutes les mesures d'hygiène sont prises !

On le sait, le coronavirus Covid-19 survit quelques heures sur de nombreux supports, dont le papier.

Aussi, les bibliothécaires ne manipulent les ouvrages qu'avec toutes les protections nécessaires (gants, désinfectant, etc). Une fois préparé, le colis est emballé et les ouvrages ne sont plus manipulés.

Tout est aussi mis en œuvre pour que les consignes de distanciation sociale soient bien respectées.

C'est pour cette raison aussi que les livres empruntés ne doivent être rendus qu'après la levée du confinement où une période de quarantaine leur sera également imposée.



**Bibliothèque communale**

067/895.414, [bibliotheque.brainelecomte@7090.be](mailto:bibliotheque.brainelecomte@7090.be)

**Échevin en charge de la Bibliothèque**

0475/352.236, [olivier.fievez@7090.be](mailto:olivier.fievez@7090.be)

Le



# 0800 / 1.7090

## à votre écoute et votre service

Très vite, le Collège communal a mis en service ce numéro **0800/1.7090** lié à la planification d'urgence de notre Ville. Ce numéro gratuit est à votre disposition en semaine pour répondre à vos questions et pour vous apporter une aide de première ligne.

### NUMÉRO D'ENTRÉE VERS L'HÔTEL DE VILLE

Avec les mesures gouvernementales de confinement, l'administration communale a été fermée. Cela étant, les documents urgents qui ne peuvent être téléchargés en ligne (voir page 7) sont encore fournis sur rendez-vous (état civil, population, arrêté de police, etc). Un rendez-vous à fixer uniquement par le biais de ce numéro gratuit ou encore via l'adresse mail [info@7090.be](mailto:info@7090.be).

### UNE AIDE SOCIALE DE PREMIÈRE LIGNE

Ce numéro gratuit est aussi l'opportunité pour les personnes isolées ou le personnel médical réquisitionné d'avoir une écoute mais aussi une aide pour faire les courses ou d'autres besoins de première nécessité. Nos travailleurs sociaux du Plan de Cohésion Sociale se relaient avec des bénévoles pour vous aider. N'hésitez pas à appeler !



### VOS QUESTIONS ? NOS RÉPONSES !

«Puis-je faire ceci ? Ai-je le droit de faire cela ?», ces questions se multiplient au standard téléphonique. C'est normal, nous sommes là justement pour vous répondre. Chaque jour, nous recevons des informations du Gouverneur ou de l'État fédéral. Nous adaptons sans cesse les règles et nous vous donnons la meilleure information possible.

### LE NUMÉRO DE LA SOLIDARITÉ

Appeler le **0800/1.7090**, c'est aussi faire offre de service, de bénévolat. C'est par exemple proposer du tissu pour réaliser des masques. C'est proposer son aide pour faire des courses pour les isolés. C'est se faire le relais d'informations utiles sur la vie de son quartier. Depuis plusieurs semaines, nos employés communaux (portés volontaires, merci à eux), nos agents du PCS, nos coordinateurs de la Planification d'urgence se relaient avec le Bourgmestre pour vous accompagner, vous écouter, vous aider.

### Restez informé(e)s via le 0800 et les réseaux sociaux



En ces temps compliqués, il est difficile de contacter tout le monde en un temps record. Ainsi, il se peut qu'une collecte de déchets soit déplacée ou annulée ; qu'une action soit requise par la population ; etc. Le plus simple est de se tenir chaque jour informé(e) soit via le **0800/1.7090**, soit via les réseaux sociaux (Page officielle de notre Ville). Faites aussi fonctionner le tam-tam entre voisins, allez à la rencontre des plus isolés. C'est dans ces moments que la solidarité doit primer.

N'hésitez pas non plus à aborder sur vos profils Facebook notre bannière d'informations sur le 0800.



#### Planification d'urgence

0800/1.7090., [info@7090.be](mailto:info@7090.be)

#### Bourgmestre en charge de la sécurité

0496/027.773, [max@maximedaye.be](mailto:max@maximedaye.be)

## L'enseignement à distance...



**Le 13 mars dernier, le Collège communal a tenu une réunion avec toutes les directions d'écoles de l'entité pour échanger de bonnes pratiques au niveau scolaire en ce qui concerne la crise du COVID-19.**

Dans nos écoles communales, une tournante des directions, professeurs et des secrétaires, toujours volontaires pour assurer la surveillance de vos enfants, a été organisée au sein des différentes implantations et ensuite, uniquement à Hennuyères au vu du faible taux de fréquentation des garderies et ce, en respectant les conditions de distanciation et d'hygiène optimale.

Nos écoles ne ménagent pas leurs efforts pour permettre aux élèves de réaliser du travail à domicile, tout en respectant les impositions des circulaires dont le fait d'être équitables vis-à-vis de tous les élèves dans leur parcours scolaire. Les enseignants et les directions veillent au maintien de l'apprentissage des enfants en suggérant des exercices pour les différents niveaux. L'objectif n'est pas de faire apprendre de la nouvelle matière mais de continuer à entretenir les acquis et de revoir des matières pour lesquelles les enfants éprouvent quelques difficultés.

Il est clair que toutes les familles ne disposent pas d'une imprimante à la maison ou encore de l'accès aux réseaux sociaux... Impossible aussi de venir chercher le travail à l'école en raison des mesures de confinement. C'est pourquoi, il y a lieu de fournir des références permettant à tout un chacun de pouvoir travailler à domicile de manière autonome.

En plus des outils pédagogiques déjà fournis par les professeurs pour leur classe, les directions et professeurs ont recherché des sites proposant des jeux, des exercices, voire des manuels gratuits que vous pouvez exploiter pour entretenir les acquis, la mémoire, la lecture, le calcul... Ces sites apportent leur aide de la maternelle au primaire essentiellement. Il en existe d'autres bien entendu. Vous les trouverez, tout comme les coloriages relatifs au Patrimoine communal ou encore belge proposés par les enseignants et le personnel communal, sur le site de la Ville : [www.braine-le-comte.be](http://www.braine-le-comte.be)

Comme vous le savez, nous sommes dans la deuxième vague du Plan de Pilotage. Dès qu'elles le pourront, une fois la crise terminée, les directions, ayant travaillé dur avec leurs équipes pédagogiques et éducatives, présenteront chacune leur Plan de Pilotage aux instances compétentes. Ces Plans comprennent des actions concrètes relatives à l'apprentissage et au bien-être de l'environnement scolaire à mettre en œuvre sous peu.

Les écoles communales essaient de garder le contact avec les parents et les élèves. Pour ce faire, elles utilisent divers moyens de communication comme par exemples : Facebook, mails, Messenger... Soyez rassurés : pour les formations, les stages... n'ayant pas pu être assurés, nous trouverons des solutions alternatives pour que vous ne soyez pas pénalisés et que vous puissiez poursuivre votre cursus avec motivation comme vous le faites déjà.

### Académie et Promotion sociale

Rappelons que l'Académie et l'EICB sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Mais le travail administratif et la création de nouveaux projets ne manquent pas !

En ce qui concerne l'EICB, les cours se poursuivent à distance (Skype...). Cette période est aussi l'occasion de faire des révisions ou encore d'avancer sur les rapports de stages. Soulignons que le cours d'habillement a permis de confectionner des masques pour les infirmières à domicile. Très chouette initiative bien utile !

Soyez rassurés : pour les formations, les stages... n'ayant pas pu être assurés, nous trouverons des solutions alternatives pour que vous ne soyez pas pénalisés et que vous puissiez poursuivre votre cursus avec motivation comme vous le faites déjà.



De nombreux enfants ont traduit leurs émotions face au Coronavirus dans des dessins. Vous pouvez les retrouver sur [www.facebook.com/page.brainelecomte](https://www.facebook.com/page.brainelecomte).



# Démarches administratives urgentes

Depuis le 18 mars, l'administration communale est fermée. N'y sont traitées que les demandes les plus urgentes. Ceci étant dit, voici quelques informations utiles pour vos démarches administratives.

## COMPOSITIONS DE MÉNAGE, CERTIFICATS, ETC.

On n'y pense pas forcément en temps normal tant se rendre à l'Hôtel de Ville est ancré dans nos habitudes. Pourtant, de nombreux documents administratifs peuvent être obtenus via le portail du Registre national : "mondossier.be". Pratique, cette interface permet d'imprimer, sans avoir à se déplacer, différents actes administratifs qui auront la même valeur légale que ceux émis aux guichets du Service Population.

Sur ce portail, en effet, il est possible, gratuitement, depuis chez soi, de :

- vérifier les informations enregistrées au Registre national et signaler des erreurs le cas échéant ;
- télécharger ou imprimer des certificats électroniques : certificat de composition de ménage, certificat de résidence principale, certificat de vie, certificat de nationalité belge, certificat d'un électeur belge, certificat de cohabitation légale, certificat de résidence, certificat du mode de sépulture et/ou rites)...
- communiquer des données de contact ;
- prendre connaissance des organismes qui ont consulté ces données personnelles au cours des six derniers mois.

### Comment ça fonctionne ?

Pour accéder à l'application, il est nécessaire d'installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié (eid.belgium.be). Ensuite, on peut accéder à "Mon dossier" au moyen de la carte d'identité et du code PIN sur [mondossier.be](http://mondossier.be).



## Appli «Wallonie en poche»

Wallonie en poche est une application qui permet de localiser une série de services de proximité comme les agences bancaires, horaires de bus, pharmacie de garde, bulles à verre...

Pour les communes qui, comme la nôtre, en ont fait la demande via l'Échevin de l'Informatique, pendant toute la période du confinement, l'application publiera les informations officielles.

Cela signifie que, pour Braine-le-Comte, les publications qui sont partagées sur la page Facebook officielle de la Ville y apparaissent et peuvent même être signalées aux utilisateurs par notification.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Une procédure temporaire est entrée en vigueur depuis le 26 mars, pour permettre aux citoyens d'effectuer leur changement d'adresse. Le problème, dans cette démarche, est que les Zones de Police ont vu la hiérarchisation de leurs priorités modifiée. Aussi, jusqu'à nouvel ordre :

- Les déclarations de changement de résidence peuvent être communiquées par écrit : courrier, mail ou fax.
- Il faut absolument que la copie des cartes d'identité des personnes concernées soit jointe à la déclaration.
- La vérification de la réalité de la résidence, par les agents de quartier, est postposée pour les citoyens dont l'inscription n'est pas impérieuse et indispensable dans le délai de 15 jours ouvrables.

Un service minimal pour les situations urgentes peut être instauré (exemple : inscription indispensable pour perception de certains droits : chômage, CPAS...).

Les démarches liées à l'État civil (décès, reconnaissance prénatale, etc) sont examinées au cas par cas et traitées lorsqu'elles s'avèrent urgentes.

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Les délais, pour les permis d'urbanisme et permis d'environnement ont été suspendus par la Wallonie :

- Suspension de tous les délais pour les permis et pour les recours pour une période minimum de 30 jours ;
- Suspension des délais pour les enquêtes publiques.

Toutes ces demandes doivent être momentanément centralisées au Call Center : **0800/1.7090**, [info@7090.be](mailto:info@7090.be).



### Pour l'utiliser :

- télécharger l'appli Wallonie en poche soit sur le site [www.wallonienpoche.be](http://www.wallonienpoche.be) soit à partir «play store» (disponible pour apple ou android).
- s'abonner à la ville de Braine-le-Comte à partir du catalogue.

# Comment gérer nos déchets

En cette période de confinement, la gestion de nos déchets subit quelques chamboulements.

En effet, à l'heure d'écrire ces lignes, les parcs à conteneurs (recyparcs) ont été fermés et la collecte des papiers/cartons a été suspendue en raison d'un manque d'effectifs.

La priorité est donnée à la collecte des déchets résiduels et organiques et c'est compréhensible. Celle-ci peut avoir lieu tôt

le matin (avant 6h), veillez donc à déposer votre sac la veille du jour de votre collecte.

Nous tenterons de vous tenir informé le plus rapidement possible des éventuels changements.

## Mais que faire de vos autres déchets ?

### > Déchets de bricolage, jardinage

Vous êtes nombreux à profiter de cette période de confinement pour trier, faire du bricolage, jardiner... Attention : Ne les jetez surtout pas dans votre sac d'ordures ménagères au risque de surcharger la collecte en porte-à-porte qui fonctionne déjà avec des effectifs réduits. Nous vous demandons de les conserver chez vous (jardin, cave, garage, buanderie...) en respectant au maximum les règles d'hygiène et de sécurité.

### > Bulles à Vêtements

Placez les vêtements au sec dans un sac en attendant la fin du confinement.

### > Déchets verts

Stockez-les dans votre jardin. Pour limiter leurs quantités, adoptez la tonte «mulching» ou utilisez les tontes comme paillis entre vos lignes de légumes ou au pied de vos arbustes. Les déchets de jardin peuvent être compostés à domicile avec vos déchets organiques.

Un jardin zéro déchet avec la brochure "Le jardin zéro déchet" ; un coup de pouce pour votre compostage avec la brochure "Mon pote, le compost" ; ces publications sont disponibles via le lien : [www.inbw.be/publications-dechets](http://www.inbw.be/publications-dechets)

### > Déchets spéciaux des ménages

(piles, peintures, produits dangereux, diluants, emballages et restes de pesticides...)

En aucun cas, ils ne doivent être jetés avec les déchets ménagers. Stockez-les chez vous dans un endroit sec et aéré (cave, garage...), hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ne mélangez jamais les déchets spéciaux entre eux au risque de provoquer des réactions indésirables.

### > Les verres

Vous pouvez les jeter dans les différentes bulles à verre situées dans la Ville. Celles-ci continuent à être nettoyées.

Néanmoins, notez que le trajet vers les bulles à verres n'est pas indispensable. Veillez à les déposer lors de votre trajet vers votre magasin d'alimentation...

### POUR RAPPEL



L'abandon de déchets est une infraction. En plus d'être un acte illégal, jeter des débris dans la nature a de lourdes conséquences comme la pollution des sols, de l'eau et la menace de la biodiversité. Si vous constatez un dépôt sauvage, vous pouvez le signaler via l'adresse [agentconstatateurs@7090.be](mailto:agentconstatateurs@7090.be)

## Et si on en profitait pour faire un nettoyage de printemps devant chez soi ?

Les beaux jours reviennent et avec eux, l'envie de partir à la découverte de notre entité d'autant plus en cette période. Mais personne n'a envie, lors d'une balade, de slalomer entre les herbes folles, les canettes abandonnées et autres déjections canines.

La Ville de Braine-le-Comte consacre, chaque année, de gros moyens financiers, humains et logistiques à cet effet. Mais ce n'est pas suffisant.



### UNE BELLE VILLE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Saviez-vous qu'en tant que citoyen, vous êtes responsable de l'entretien du trottoir et du filet d'eau situé en face de votre habitation ? (Règlement Communal de Police).

Balayer devant chez soi, enlever les mauvaises herbes et entretenir un pied d'arbre sont des gestes simples et qui peuvent contribuer à l'embellissement général de la rue.

### CONSEILS

Pour désherber votre trottoir au naturel, vous avez plusieurs solutions :

- L'utilisation d'un chalumeau thermique au gaz ou désherbeur électrique à système «air chaud»
- L'eau bouillante à verser sur les zones à traiter
- L'huile de bras qui reste le meilleur moyen pour venir à bout de ces mauvaises herbes. Toutefois, binettes, grattoirs, couteaux, griffes et autres sarcloirs s'avèrent souvent bien utiles !



## C'est le moment de trier et recycler encore mieux !

Le tri permet de réintroduire dans le circuit économique les matières recyclables et ainsi enrayer le processus de gaspillage des matières premières. Nous gardons notre environnement plus propre et nous contribuons à sa préservation.

Trier c'est bien, réduire sa quantité de déchets à la source, c'est encore mieux ! Ainsi, la prévention consiste à réduire la quantité de déchets que nous produisons par des gestes simples à mettre en place au quotidien.

Envie de vous lancer dans le zéro déchet ? Plein d'astuces sur le site [www.magde.be](http://www.magde.be).

### À BRAINE-LE-COMTE, LES POSSIBILITÉS DE TRIER SONT MULTIPLES.

Depuis le 2 janvier, un nouveau sac est venu s'ajouter aux autres : le sac vert biodégradable pour accueillir vos déchets compostables. Ce sac est ramassé le même jour que vos sacs blancs.

Saviez-vous qu'environ 35 à 45% de la masse de votre sac de déchets ménagers est compostable ?

Conseils et infos sur [www.inbw.be/collecte-de-dechets-organiques](http://www.inbw.be/collecte-de-dechets-organiques)

La collecte entre le 2 janvier et le 10 février a permis de récolter 7,74 tonnes de déchets organiques si on extrapole cela sur une année cela équivaut à 68,9t soit 3,14kg/hab.an l'objectif fixé est de 25kg/hab.an. Nous comptons sur tous les brainois pour relever ce défi environnemental.



De façon simple, l'application **Recycle!** apporte toutes les questions relatives à la collecte en porte-porte et au tri des déchets. Elle vous donne le calendrier de collectes propre à votre rue et vous permet de recevoir une notification la veille de la collecte afin de sortir les bons déchets, à l'heure. L'application s'utilise avec les smartphones et tablettes tournant sous iOS et Android et est disponible gratuitement dans l'App Store et sur Google Play.

**Service Environnement** - 067/874.877 à 880, [environnement@7090.be](mailto:environnement@7090.be)  
**Échevin de l'Environnement** - 0477/744.198, [leandre.huart@7090.be](mailto:leandre.huart@7090.be)

## Et que deviennent mes déchets organiques ?

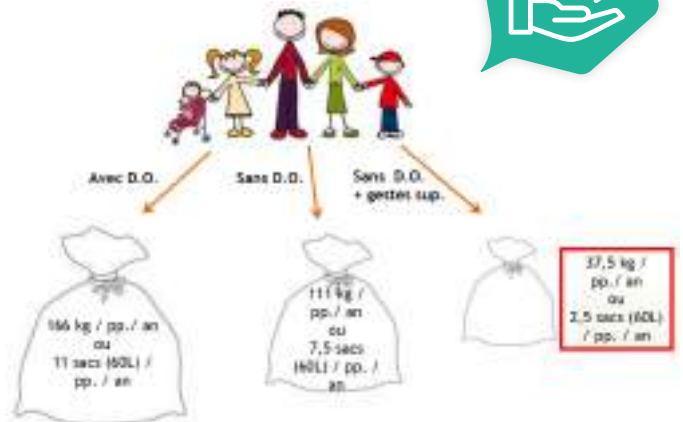
Les déchets organiques collectés sélectivement pourront être traités par biométhanisation et transformés en énergie verte (gaz, électricité et chaleur).

Pour Braine-le-Comte, ces déchets partiront vers la station de Herstal.

En réduisant au maximum votre production de déchets ménagers et en revalorisant vos autres déchets, vous pouvez gagner plusieurs dizaines d'euros à la fin de l'année. Si vous ne le faites pas pour l'environnement, faites-le donc pour votre portefeuille.

Jeter nos déchets dans le sac-poubelle blanc dans le but de les envoyer à l'incinérateur a un coût environnemental, mais aussi financier.

À Braine-le-Comte le sac de 60 litres revient à 1,60€. Le Brainois produit en moyenne 166 kilos de déchets non-recyclables par an. Soit l'équivalent de 11 sacs de 60 litres remplis de 15 kilos d'immondices (le poids maximal supporté). Si vous ne produisez moins d'ordures, vous économisez ainsi par membre de votre famille jusqu'à 17,6€. L'économie annuelle est donc non négligeable pour un ménage.



# En confinement, on a tous une histoire à raconter...



Alia CARDYN est coach en bien-être et écrivain. Ses trois premiers romans se sont vendus à plusieurs milliers d'exemplaires et son quatrième sortira dans la grande maison d'édition Robert Laffont à l'automne. Pour ce numéro spécial, elle invite ses concitoyens brainois à créer votre propre monde imaginaire...

En ce temps de confinement, l'envie d'ailleurs, de voyage, d'autres paysages est grande. Lorsque ce voyage n'est pas possible, un autre nous est accessible. Celui que nous offre notre imagination.

Aujourd'hui, je vous propose d'embarquer pour l'aventure en créant votre propre histoire. Quel que soit votre âge et votre parcours, vous avez une histoire à partager !

Si vous vous sentez prêt (et même si vous ne vous sentez pas prêt), heureuse de vous guider pas à pas dans la création de votre histoire et de partager avec vous ce que j'ai appris pendant mes années de travail sur mes romans !

Vous pouvez écrire cette histoire seul ou en famille. Allez, un crayon, une feuille et c'est parti !



01

## LA FORME DE VOTRE HISTOIRE

Choisissez un format qui vous enchante, qui vous amuse, c'est la meilleure façon d'avancer dans un projet : bande-dessinée, pièce de théâtre, album jeunesse, roman, nouvelle... Vous pouvez toujours changer en cours de route, voire décliner votre histoire de différentes façons (par exemple, adapter votre roman en pièce de théâtre qui peut être ensuite jouée par vos proches).

02

## LE SUJET

Il est essentiel d'écrire sur un sujet qui vous captive. Cela peut être un univers qui vous intrigue, un sujet qui vous touche, un message que vous avez toujours voulu faire passer, un métier dont vous souhaitez parler. L'essentiel est que le sujet vous motive afin que vous puissiez surmonter les éventuels obstacles de la création ! Bref que la simple idée vous remplisse d'énergie !

03

## LES RECHERCHES ET INTERVIEWS

Même si vous pensez maîtriser le sujet, faites des recherches, lisez et interviewez des experts (par exemple, ceux qui exercent le métier dont vous parlerez). Cela donne souvent plus d'émotion et de profondeur à votre histoire. Perso, dans les recherches pour mes romans, je suis toujours surprise de réaliser qu'en réalité, je ne connaissais pas grand-chose avant les interviews !

04

## LES PERSONNAGES

Un des grands secrets pour faire une histoire captivante, c'est d'inventer des personnages auxquels votre lecteur peut s'attacher. Cela nécessite de décrire un peu vos personnages (physique, préférences, qualités, défauts...). Leur faire vivre certaines épreuves ou injustices permet aussi souvent une identification, le lecteur se dira «oui cela m'est arrivé aussi, je me reconnais dans cette histoire». Cela crée une sympathie envers le personnage et une envie de savoir ce qu'il va lui arriver.

05

## LE SUSPENS

Le grand secret de toute bonne intrigue est d'avoir un personnage qui veut très fort obtenir quelque-chose (= la quête) et qui ne l'obtient pas tout de suite (= les obstacles). Observez le moment où vous vous détachez d'un livre ou d'un film, c'est souvent qu'il y a une quête moins forte ou une absence d'obstacles. S'il n'y a que la quête, il n'y a pas d'intrigue car le personnage obtient tout de suite ce qu'il souhaite. S'il n'y a que des obstacles, l'histoire sera assez déprimante... Tout au long de l'écriture, vérifiez que vous avez un peu de ces deux ingrédients magiques. Vous pouvez aussi laisser tomber ceci pour juste compter sur l'attachement aux personnages. Perso, dans mes romans, j'essaie de combiner toujours les deux.

## ÉVITER LES CLICHÉS, ÉCOUTER SA VOIX

Les clichés, c'est tout ce qui a été fait et refait. Selon moi, c'est ce qu'il faut absolument éviter. On a chacun une histoire unique et une façon unique de la raconter, c'est ce qui fait la richesse de notre monde.

Comment avoir accès à notre voix ? Cela peut être en se baladant dans la nature, en écoutant une bonne musique, en restant en silence, en écoutant un rêve ou en surfant sur une émotion forte. En ce moment de confinement, les émotions sont souvent nombreuses, peut-être une opportunité à saisir. Transformer nos maux en mots ?



À vos crayons maintenant, même si votre histoire ne doit faire qu'une page ! L'écriture, c'est comme le jogging, il faut avancer pour trouver ce second souffle où tout devient plus fluide. Écrivez, écrivez et cela deviendra plus facile.

Peu importe la destination, c'est le voyage qui compte ! Un voyage dont nous avons tous bien besoin.

Au plaisir de lire bientôt plein de nouveaux auteurs Brainois !

**Alia Cardyn**



Alia Cardyn  
www.alicardyn.com

## LA BIENVEILLANCE POUR BOOSTER SA CRÉATIVITÉ

Le pire ennemi de la créativité, c'est le jugement ! Vous savez, cette petite voix qui dit que ce n'est pas assez bien ? C'est sans doute la plus grande exigence du métier d'écrivain : rester ouvert, accepter là où l'on est, être bienveillant dans son travail. Raconter une histoire nous expose au regard que nous avons sur nous-même. Peut-être aussi une opportunité d'apprendre à nous regarder avec plus de douceur si cela n'est pas déjà le cas ?

### UNE AIDE PSYCHOLOGIQUE POUR LES PARENTS

Le confinement des familles appelle chacune d'entre elles à revoir son mode de fonctionnement et à adapter les comportements de chaque membre de la famille. Ce n'est pas toujours chose aisée et, parfois, on craque. Pour prévenir les tensions intrafamiliales, une psychologue brainoise, spécialisée dans le domaine de l'enfance, est disponible pour vous écouter, gratuitement, et vous aider à surmonter ces épreuves.

Pour la contacter, rien de plus simple, formez le **0800/1.7090** et l'équipe vous mettra en relation directe avec elle.



**0800 / 1.7090**

## Nos Aînés aussi sont confinés...

Les maisons de repos ont été les premiers lieux de vie confinés. À la Résidence Rey, l'équipe s'adapte pour lutter contre l'isolement des Seniors.

- Un profil Facebook «Résidence Rey» a vu le jour pour permettre aux résidents et familles de bénéficier d'un petit moment visuel chaleureux et réconfortant (après prise de rdv avec le secrétariat pour planifier cette entrevue vidéo).
- Les dessins d'enfants reçus ont sont exposés pour égayer les lieux de séjour des résidents.

L'équipe et les résidents remercient chaleureusement les enfants qui ont envoyé des dessins et encouragent ceux qui souhaitent le faire, à les déposer dans le sas d'entrée de la résidence. Remerciements sincères également à ces commerçants locaux (restaurateurs, fleuriste...) qui, lorsqu'ils ont été contraints de fermer, ont spontanément offert leurs produits pour en faire profiter les résidents. Cette solidarité brainoise à l'attention de nos Aînés fait chaud au cœur !



Résidence Rey - 067/346.600  
Présidente du CPAS - 0496/509.011, benedict.e.thibaut@7090.be



### Accueil de la petite enfance maintenu

Les services d'accueil de la petite enfance du CPAS restent ouverts conformément aux décisions gouvernementales.

Si certaines accueillantes et la MCAE n'accueillent plus d'enfant pour le moment, d'autres continuent leur activité.

Les crèches continuent de fonctionner, même si c'est à très bas régime. Cela permet aux parents de poursuivre leur activité souvent indispensable et de préserver leurs parents plus âgés.

À la crèche comme ailleurs, les équipes apportent leur soutien à toutes les personnes en difficulté et/ou confrontées quotidiennement aux risques.

## Quelques Brainois s'adressent à vous

Qu'ils soient du domaine musical, journalistique ou sportif, ces Brainois ont tenu à vous adresser un petit message de soutien mais aussi de conseils en cette période particulière.



© Copyright MARTIN GODFROID 2019



© Copyright JEAN-MICHEL CLAJOT 2014

### Ophélie Fontana & Vincent Langendries

Chers Brainois, Chères Brainoises,

Les temps sont incertains et difficiles. Chacun et chacune est face à une situation totalement inédite. Chacun et chacune vit cela différemment. Nous-mêmes sommes déboussolés par ce foutu virus qui abolit les repères de nos vies. Ou du moins qui les bouscule. Alors nous tenions, Ophélie et moi, à vous adresser quelques messages.

- Soyons citoyens et civiques en respectant TOUTES les consignes de sécurité que les autorités nous demandent de suivre pour le bien de chacun
- RESTONS CHEZ NOUS ! En le faisant, nous aidons le personnel soignant de première ligne et nous mettons à l'abri les plus âgés, les plus fragilisés
- SOUTENONS les services de sécurité, le personnel du secteur alimentaire
- Sensibilisons les JEUNES qui ont parfois du mal à intégrer les gestes qu'il faut. Nombre d'entre eux sont également touchés par le virus. Personne n'est à l'abri
- Aidons nos VOISINS quand nous le pouvons. Dans nos rues, des gens souffrent parfois d'isolement. Un petit coup de main parfois peut être utile
- Informez-vous via les MEDIAS crédibles et sérieux. Les infos partant dans tous les sens sur les réseaux sociaux ne sont pas dignes de confiance.
- Et puis surtout restons POSITIFS et confiants aussi dans le travail de nos chercheurs.

On vous souhaite un maximum de courage à toutes à tous.

Prenez soin de VOUS et des AUTRES

*Ophélie Fontana & Vincent Langendries*



### La famille Hazard

À toutes les Brainoises et tous les Brainois,

Vous vous en doutez, toute la famille se faisait une joie de vibrer tous ensemble au mois de juin et de juillet lors du «Hazard Village» pour suivre les exploits des Diables rouges.

Cela étant, la santé prime ! Du coup, l'Euro de football a été reporté et nous voici tous confinés dans nos maisons, sans pour autant oublier de faire un peu sport autour de chez soi.

Prenez soin de vous et, surtout, respectez les consignes ! Plus on les respectera et plus vite on sera tirés d'affaires ! On compte sur vous !

Sportivement et amicalement,

*La famille Hazard au grand complet*



### Les Scrèneux Brin-nous

Les scrèneux Brin-nous sont comm' vous autes confinés yè oblidji dè moré à leu maison, no nè savons ni no r'trouver pou l'moumint afin d'apresti in nouvia spectacle. Tertous travail comm' y sait chacun d'es costé, mais fuchi s'in seür no fèrons tous no possib' pou yesse prêt pou l'jeudi 4 juin ! Comm' promet. No es pèrons vo r'trouver testout avu el virus padière nous yè press' a passer enn' bell' soirée inchène. Décì-là perdez bì sogne dè vous yè à bì ràte.

## Nicolas DIEU, Mister Cover & Oh mon Dieu

Bonjour à toutes et à tous,

Comment allez-vous ? En voilà une belle et importante question qui retrouve tout son sens. Le sens de l'empathie : Votre état de santé m'importe !

Nous sommes toutes et tous dans la même galère. Le petit David a obligé le puissant Goliath à mettre un genou en terre. Une petite bestiole microscopique a réussi, au mieux, à nous confiner chez nous, au pire, nous terrasser.

Je vous avoue être, comme beaucoup, déboussolé. Souvent sans mot. Je gamberge. Je m'inquiète pour mes enfants, mes proches. Je m'inquiète pour notre Humanité. Moins pour notre Civilisation. On ne pourra, de toute façon, plus continuer vivre comme nous le faisons. Aveuglément, dans l'urgence, individuellement. Il y aura un avant et un après cette crise du Covid-19. On sait que l'inconnu peut être, parfois, source d'angoisse. Je m'efforce de penser qu'il sera un filon d'opportunités. Au sens noble du terme. Une possibilité de repenser notre mode de vie, en allant à l'essentiel.

Pour moi l'essentiel, c'est de remettre tout le « Vivant » au cœur nos priorités. À s'imaginer être le nombril du Monde, l'Homme a déjà fait assez de dégât comme ça. Il serait, enfin, bon de nous considérer comme une espèce parmi tant d'autres et d'utiliser notre intelligence à vivre en harmonie avec ce qui nous entoure.

Par exemple, en revalorisant l'Enseignement, la Justice, la Culture et... la Santé.

L'Enseignement, parce que les compétences s'acquièrent par la formation. L'incompétence par la bêtise et le manque d'éducation ;

La Justice, pour réduire les inégalités ;

La Culture, pour cultiver nos identités et nous ouvrir l'esprit.

La Santé... sans elle... regardons où nous en sommes.

Et l'économie me direz-vous ? Elle n'en sera que plus florissante après ces revalorisations existentielles ! Bon nombre d'exemples à travers le Monde le prouvent.

Et l'écologie ? Pour moi ce n'est pas un but en soi... C'est un principe ! C'est l'équilibre qui est important.

Comme vous le constatez, il est temps que cette période s'achève : À défaut de comptoir, je vais finir par devenir un philosophe de chaise de bureau, derrière un écran.

À part gamberger, j'essaie de suivre mes enfants dans leur scolarité (je n'ai en rien hérité de la patience pédagogique de mon papa). Je me promène avec mon amoureuse et mon chien, parfois, ce sont eux qui me promènent. J'ai tondu ma pelouse... deux fois. Je répète, je compose et je joue de la musique. Je me projette. Je plante des roses et des lilas. J'improvise une salsa. Je m'ennuie. Je lis. Je prends l'apéro sur



Skype avec mes amis. Je cuisine. Je prends des nouvelles de mes proches. Je ris beaucoup de la créativité de certain(e)s sur les réseaux sociaux. Je déjeune en paix. Je bricole. Je flâne. Je glande. J'écoute beaucoup la radio. Je regarde la télé le soir. Un bon feuilleton sur une histoire de gangs à Birmingham au début du 20<sup>ème</sup> siècle. J'applaudis à 20h. J'apprends la patience en observant comment mon amoureuse et nos enfants font avec moi. J'attends que cela passe. Je rêve à un avenir meilleur. Je me raisonne.

Bref, je reste chez moi... mais souvent j'aime ça.

Pourvu que cette fois, nous n'oublions pas... d'être heureux.

Nicolas Dieu



## Pascal Fortun Directeur du Plan incliné

Pour la santé de tous, pas de tourisme actuellement ! Le secteur du tourisme aussi et surtout doit être en veille durant la période de confinement.

Le sacrifice de rester chez soi durant le temps nécessaire à l'éradication de cette maladie n'est rien en comparaison du bonheur de retrouver RAPIDEMENT ses amis, sa famille, de vivre les joies de manifestations socio-culturelles, sportives, de profiter de nos campagnes, etc... bref, tout ce qui donne vie à Braine-le-Comte. Le défi de construire un plan incliné pour bateaux avec une tour de 150 mètres était bien plus grand !

## Rester en bonne santé

Conseils de P. Errard, Diététicienne

En cette période de confinement, n'oubliez pas les règles importantes pour rester en bonne santé.

- Planifier les menus et les courses et de prendre le temps de cuisiner des plats sains pour garder un bon équilibre alimentaire quotidien ;
- Maintenir une structure de 3 repas principaux ;
- Introduire des collations saines pour limiter les grignotages trop gras ou trop sucrés (fruit, produit laitier, produit céréalier complet, légumes...) ;
- S'autoriser des petits plaisirs de temps en temps (en faisant attention aux quantités - à la fréquence - aux choix et au contexte pour ne pas tomber dans du grignotage compulsif par ennui - nervosité - ...). Favoriser les extras faits maisons.
- Bien s'hydrater avec des boissons non sucrées ;
- Bouger quotidiennement à la maison ou aux alentours ;
- Prendre l'air et le soleil pour la vitamine D et le moral ;
- Prendre le temps de manger à table - dans le calme - sans distractions et de déguster chaque bouchée.

# Soutien aux indépendants et professions libérales

L'Agence de Développement Local de Braine-le-Comte (ADL) relaie des informations sur les mesures de soutien prises par le Gouvernement fédéral et le Gouvernement wallon.

## MESURES POUR LES INDÉPENDANTS

### Revenu de remplacement (droit passerelle)

Les indépendants **doivent demander sans délai à leur caisse d'assurances sociales** le bénéfice du droit passerelle corona si :

- les autorités vous ont obligé à interrompre votre activité de manière totale ou partielle (arrêtés des 13 et 18 mars 2020). Il s'agit par exemple d'indépendants qui doivent obligatoirement fermer leur commerce (restaurants, cafés, commerces non-alimentaires...). Les restaurants qui livrent et/ou préparent des plats à emporter relèvent également de cette catégorie.
- les autorités ne vous ont pas obligé à interrompre votre activité de manière partielle ou totale, mais vous vous voyez contraint d'interrompre votre activité à la suite de la crise du corona pendant une période de 7 jours calendrier successifs au moins. Il s'agit ici par exemple d'indépendants qui interrompent leur activité à cause d'une quarantaine, d'un manque de ressources ou de motifs divers de nature économique ou organisationnelle (liés au COVID-19). Les indépendants actifs dans un métier de la santé comme les kinésithérapeutes, les dentistes et les médecins spécialistes relèvent de cette catégorie.

Le droit passerelle mensuel s'élève pour mars (payé début avril) et avril (payé début mai) à 1.291,69€ (sans charge de famille) et 1.614,10€ (avec charge de famille).

Les conditions qui s'appliquent sont :

- être indépendant à titre principal (aidants, conjoint aidants et (primo) starters inclus) ;
- être indépendant à titre complémentaire, lorsque les cotisations sociales provisoires légalement dues sont au moins égales aux cotisations minimales des indépendants à titre principal ;
- être indépendant redevable de cotisations sociales en Belgique ;
- ne pas bénéficier de revenus de remplacement.

### Report de paiement des cotisations sociales

Les indépendants peuvent introduire **avant le 15 juin 2020 une demande écrite à leur caisse d'assurances sociales** pour solliciter un report de paiement des cotisations :

- Les cotisations du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 seront à payer avant le 31/03/2021
- Les cotisations du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 seront à payer avant le 30/06/2021
- Les cotisations sociales de régularisation qui arrivent à échéance au 31/03/2020
- Les majorations pour non-paiement ne seront pas appliquées
- Les cotisations sociales de régularisation qui arrivent à échéance au 31/03/2020
- La demande devra préciser au minimum les renseignements suivants : les nom, prénom et domicile de l'intéressé ; le nom et le siège de son exploitation ; le numéro d'entreprise.

### Renonciation aux majorations

Les indépendants qui ne paient pas pour le 31 mars 2020 leurs cotisations sociales du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 (et/ou les cotisations de régularisation) ne devront pas payer de majorations pour paiement tardif. Le travailleur indépendant ne doit donc introduire aucune demande.

### Réduction des cotisations sociales provisoires

Les indépendants peuvent solliciter une réduction de leurs cotisations sociales provisoires pour l'année 2020 si leurs revenus professionnels se situent en-dessous de l'un des seuils légaux. En fonction du montant de revenu communiqué, les cotisations peuvent être réduites à 717,18€ pour un indépendant principal et à 0€ pour un indépendant complémentaire si les revenus sont inférieurs à 1.548,18€.

### Dispense des cotisations sociales

Les indépendants à titre principal, conjoints aidants, étudiants-indépendants, les starters inclus qui ne sont pas en mesure de payer leurs cotisations sociales peuvent demander une dispense de cotisations provisoires pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2020. Cette demande de dispense concerne aussi le supplément dû après régularisation des revenus professionnels.

- La demande doit être faite via la caisse d'assurances sociales. Elle peut être introduite via un formulaire disponible en ligne : <https://www.socialsecurity.be/citizen/fr/static/applics/cvb/index.html>. Dans ce cas, il faut le signaler à la [mailbox-dvr@rsvz-inasti.fgov.be](mailto:mailbox-dvr@rsvz-inasti.fgov.be) pour accélérer le traitement du dossier. INASTI : 0800 12 018 du lundi au vendredi 8-20h.

### Cotisations sociales non-payées

Les caisses d'assurances sociales n'enverront provisoirement plus de mises en demeure pour des cotisations sociales non-payées. Les contraintes envisagées pour des cotisations sociales non-payées ne sont également plus mises en œuvre jusqu'à nouvel ordre.

### Maladie et incapacité de travail

Les travailleurs indépendants qui sont en incapacité de travail de 8 jours et plus ont droit à une indemnité d'incapacité de travail à charge de la mutualité à partir du premier jour. Dans certains cas, ils peuvent être dispensés du paiement des cotisations sociales pendant la période de maladie.

## MESURES POUR LES SOCIÉTÉS

Les entreprises qui rencontrent des difficultés financières suite au COVID-19 peuvent demander des mesures de soutien au SPF Finances. Il s'agit de plan de paiement, d'exonération des intérêts de retard, de remise des amendes pour non-paiement. Cela concerne les paiements du précompte professionnel, de la TVA, de l'impôt des personnes physiques, de l'impôt des sociétés et de l'impôt des personnes morales. La demande doit être introduite au plus tard le 30 juin 2020 ([www.finances.belgium.be/fr](http://www.finances.belgium.be/fr) > coronavirus : mesures de soutien et actualités).

Le Gouvernement de Wallonie a décidé d'indemniser à hauteur de 5.000€ les entreprises et indépendants fortement touchés par les fermetures liées à la lutte contre le COVID-19. Les demandes doivent être introduites sur la plate-forme : [www.indemnitecovid.wallonie.be](http://www.indemnitecovid.wallonie.be). Les conditions à remplir sont :

- 1 Être une petite entreprise ou très petite entreprise
- 2 Avoir été en activité avant le 12 mars 2020
- 3 Avoir payé des cotisations sociales en 2018
- 4 Avoir son siège d'exploitation en Wallonie
- 5 Être active dans un des secteurs définis comme éligibles parce qu'ayant dû fermer à savoir :
  - La restauration (code NACE 56)
  - L'hébergement (code NACE 55)
  - Les activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (code NACE 79)
  - Le commerce de détail (code NACE 47 - hors 47.20 et 47.73. Le code 47.62 est éligible sauf les press shops)
  - Les services personnels (code NACE 96)

- Les autocaristes (code NACE 49390)
- Les attractions touristiques (article 110 du Code wallon du Tourisme)
- Les forains (code NACE 93211)
- Les car wash (code NACE 45206)
- Les auto-écoles (code NACE 85531)
- Le secteur événementiel (partiellement) (code NACE 8230, 74.109, 90.023, 77392, 77293)

**Vous retrouverez tous les liens utiles pour vous informer dans l'onglet «indépendants» sur le site de la Ville : [www.braine-le-comte.be](http://www.braine-le-comte.be)**

Nous vous rappelons qu'en cas de prolongation des mesures visant à éviter la propagation du virus :

- les producteurs locaux sont plus que jamais à votre disposition.
- il n'y a pas de problème d'approvisionnement dans les magasins d'alimentation et ceux-ci continueront à être approvisionnés normalement. Il n'y a donc pas lieu de dévaliser les magasins et de faire des stocks inconsidérés.
- l'AFSCA a rappelé que les établissements Horeca qui choisissent de proposer un service traiteur ou de livraison à domicile ou de plats à emporter ne sont pas obligés d'introduire une demande d'enregistrement pour ces nouvelles activités.
- la liste des commerces/Horeca à votre service est disponible sur le site et actualisée tous les 2 jours : [www.braine-le-comte.be](http://www.braine-le-comte.be)
- un toutes-boîtes a annoncé que le Collège communal a pris la décision de ne pas enrôler les taxes communales de 2020 pour les commerces touchés : les débits de boissons et les établissements dangereux.

VOTRE DELI DE  
**BRAINE-LE-COMTE**  
A ROUVERT CE 1<sup>ER</sup>  
AVRIL APRÈS UNE  
COURTE PÉRIODE  
DE TRAVAUX.

Nous remercions toute  
notre équipe présente  
pour vous **accueillir**  
avec le **sourire**  
malgré cette situation  
exceptionnelle.  
A très bientôt !

**7H00-22H00** **OUVERT 7/7**

**DELITRAITEUR BRAINE-LE-COMTE**  
Avenue du Marouset, 105  
Tél. 067/34 27 85

**Deli**  
TRAITEUR



À deux pas de toutes les commodités, **Agora Braine** sera demain le nouveau quartier convoité de Braine-le-Comte!

140 logements articulés autour d'une **nouvelle place piétonne** connectée aux rues avoisinantes. **Emplacements de parking** prévus à proximité directe des immeubles et en sous-sols.

Appt 1ch. - 63m<sup>2</sup>  
Terrasse 7m<sup>2</sup>

à pd **146.000€\***

Appt 2ch. - 80m<sup>2</sup>

à pd **161.000€\***

\* Hors frais - Cave incluse

WWW.DELZELLE.BE  
**0495 32 00 26**

APPARTEMENTS NEUFS  
**À VENDRE**